



Lancement par l'ODARC d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (A.M.I.)

« Développement de dispositifs d'accompagnement financier complémentaires au financement bancaire en faveur des Jeunes Agriculteurs en Corse »

1. Les enjeux du financement des projets d'installation agricoles en Corse

Au-delà du financement public des programmes d'investissement relatifs aux projets d'installation portés par les jeunes agriculteurs insulaires, il est indispensable, comme cela se confirme au sein des autres secteurs économiques, que le financement privé puisse intervenir également au plan de financement de ces projets.

En effet, l'intervention de partenaires privés génère plusieurs effets bénéfiques à la fois dans une optique de rentabilité et de pérennité des jeunes exploitations, mais également dans une démarche d'intégration des problématiques agricoles au sein des stratégies portées par le système bancaire en matière de distribution de crédit.

C'est pourquoi, en 2012, est intervenue la création, à titre expérimental, de deux fonds régionaux destinés à favoriser le recours aux financements privés dans l'équilibre des plans de financement des programmes d'investissement des Jeunes Agriculteurs insulaires.

- Un dispositif de contre-garantie bancaire
- Un dispositif de prêt d'honneur

La mise en œuvre effective de ces deux dispositifs sur près de 3 ans a permis de valider l'adéquation de ces outils avec les besoins de financement des jeunes agriculteurs et de constater une nette amélioration du taux de recours au financement privé par les Jeunes agriculteurs installés sur cette période.

Après cette phase d'expérimentation, il s'agit aujourd'hui de capitaliser sur les enseignements issus de la mise en œuvre de tels outils et de les pérenniser afin de consolider un certain retour à la confiance dont le système bancaire fait preuve à l'égard des projets d'investissement portés par les jeunes agriculteurs en cours de création ou de développement de leur exploitation.

2. Les objectifs de l'AMI

A travers cet appel à manifestation d'intérêt, l'objectif est de recenser les organismes/établissements susceptibles de porter les fonds d'intervention publique, de mettre en œuvre, de gérer et d'animer les dispositifs de contre-garantie et de prêt d'honneur et enfin d'assurer leur suivi et leur évaluation.

Les candidats à cette AMI peuvent répondre de façon partielle sur l'un ou l'autre des dispositifs concernés ou encore de façon globale sur les deux dispositifs.

3. Dispositifs recherchés

Les candidats doivent être en mesure d'assurer pour le compte de la collectivité le portage, la gestion, l'animation et le suivi de fonds publics destinés à la mise en œuvre des dispositifs dont les principales caractéristiques sont les suivantes:

3.1. Dispositif « prêt d'honneur »

Il s'agit d'attribuer un prêt à 0% dont le montant est plafonné à concurrence maximum du montant du prêt bancaire consenti au jeune exploitant. Ce prêt est attribué à titre personnel à l'exploitant qui injecte

ainsi ces ressources à son plan de financement en contrepartie de ces besoins d'investissement ou de son BFR.

3.2. Dispositif « contre-garantie bancaire »

Il s'agit d'attribuer une contre-garantie bancaire au jeune exploitant qui a recours à un financement bancaire pour réaliser les investissements prévus à son Plan d'entreprise ou pour équilibrer sa situation de trésorerie.

4. Services attendus pour les JA

4.1. Animation du dispositif

Les candidats à l'AMI devront mettre en œuvre des outils et méthodes d'animation et de communication permettant une large diffusion du ou des dispositifs auprès du public cible ainsi que des prestataires habituels de ce public cible (banques insulaires, chambres d'agriculture, point information JA,...)

4.2. Accueil du public

Les candidats à l'AMI devront pouvoir proposer et réaliser un accueil régulier de proximité aux porteurs de projet susceptibles d'être éligibles aux dispositifs.

4.3. Instruction des dossiers

Les candidats à l'AMI devront pouvoir se prévaloir d'un niveau de compétence et d'expérience satisfaisant pour réaliser l'expertise financière des projets qui leur seront soumis dans le cadre de ces dispositifs.

4.4. Suivi et gestion des dossiers

Les candidats à l'AMI devront présenter une organisation, une méthodologie et les habilitations suffisantes pour assumer la gestion et le suivi des dossiers pour lesquels un engagement financier sera conclu.

5. Modalités de partenariat avec l'ODARC

5.1. Respect des critères d'éligibilité

Les candidats à l'AMI devront mettre en œuvre les principes de vérification qui permettront d'identifier et de certifier du caractère éligible des projets qui seront soumis à leur expertise selon les indications fournies par l'ODARC.

5.2. Organisation des comités décisionnels

Les candidats à l'AMI auront en charge la constitution et l'organisation des comités décisionnels intervenant dans la prise de décision d'octroi des différents dispositifs en y associant systématiquement les services de l'ODARC.

5.3. Reporting et suivi des encours

Les candidats à l'AMI devront se prévaloir des outils, notamment informatiques, nécessaire à la gestion et au suivi des dossiers et des encours de financements attribués mais aussi du fonds dont ils sont dépositaires.

6. Critères de recevabilité des candidatures à l'AMI

6.1. Complétude du dossier de candidature

Pour être recevables, les dossiers de candidature à l'AMI doivent être déposés complet auprès des services de l'ODARC qui en accusera réception.

6.2. Respect de réglementation

Pour être recevables, les candidats à l'AMI devront pouvoir satisfaire à la réglementation applicable aux sociétés financières et produire les agréments relatifs à cette réglementation.

7. Critères de sélection des candidatures à l'AMI

Les projets seront choisis en fonction des critères suivants:

7.1. Qualité de la candidature

- Conformité aux objectifs de l'appel à manifestation d'intérêt
- Echelle du projet compatible avec l'objectif d'un dispositif régional
- Pérennité du dispositif

7.2. Qualité de la méthodologie de mise en œuvre

- Lisibilité des dispositifs
- Disponibilité et régularité dans toutes les phases d'accompagnement du projet
- Qualité des expertises menées

7.3. Objectifs quantitatifs et qualitatifs de mise en œuvre

- Engagement sur des objectifs quantifiés (nombre de contacts, nombre de projets accompagnés, volumes d'engagement financier prévus)
- Qualité des solutions apportées pour faciliter le bouclage financier des opérations
- Implication large du réseau des professionnels du financement et des acteurs du monde agricole

7.4. Ressources allouées à l'action proposée

- Moyens humains affectés à la conduite du dispositif
- Composition de l'équipe, compétences, expérience et responsabilités
- Existence d'un suivi / évaluation du dispositif
- Budget prévisionnel et plan de financement de la structure

8. Contenu des candidatures

Pour être recevables, les candidats devront fournir les éléments suivants :

- Le dossier de candidature (Annexe 1)

- Les pièces constitutives du dossier :
 - * Statuts
 - * KBIS datant de moins de trois mois
 - * Délibération de l'assemblée compétente autorisant le dépôt de cette candidature
 - * Attestation fiscale et sociale de régularité
 - * Agréments/habilitations relatifs à la réglementation financière
 - * Comptabilité N-1

9. Modalités de dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature **pourront** être remis contre récépissé ou envoyés par R/AR en 2 exemplaires « papier » et 1 exemplaire « informatique » sur CD, DVD ou clé USB (contenant les mêmes documents), avant le **Mardi 15 Septembre 2015 – 16H00** délai de rigueur, à l'adresse suivante :

ODARC
Avenue Paul GIACOBBI
BP 618
20601 BASTIA CEDEX

10. Contacts

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès des contacts suivants :

ODARC, Division Animation des Territoires :

Françoise SPINOSI 04.95.30.95.40 - francoise.spinosi@odarc.fr

ODARC, Secrétariat de Direction :

Secrétariat de direction 04.95.30.95.20 – secretariat-direction@odarc.fr

AMI « Développement de dispositifs d'accompagnement financier complémentaires au financement bancaire en faveur des Jeunes Agriculteurs en Corse » Annexe 1

Dossier de candidature

FICHE D'IDENTITÉ DU CANDIDAT

| | |
|--|--|
| Raison sociale | |
| Forme Juridique | |
| N° SIRET | |
| Date de création | |
| Adresse | |
| Téléphone | |
| Adresse mail | |
| Nom et prénom du dirigeant ou représentant légal | |

| | 2013 | 2014 | 2015 |
|---|------|------|------|
| Activités développées par le candidat | | | |
| Agréments, certifications, habilitations pour la mise en œuvre et la gestion des fonds destinés au(x) dispositif(s) objet(s) de la candidature. | | | |

Contact pour le projet

| | |
|-------------|--|
| Nom, Prénom | |
| Fonction | |
| E-mail | |
| Téléphone | |

AMI « Développement de dispositifs d'accompagnement financier complémentaires au financement bancaire en faveur des Jeunes Agriculteurs en Corse » Annexe 1

DESCRIPTION DE LA CANDIDATURE

| | |
|--|--|
| NOM | |
| Dispositifs pour le(s)quel(s) vous candidatez <i>(cocher la ou les cases correspondantes)</i> | Dispositif « prêt d'honneur » |
| | Dispositif « contre-garantie bancaire » |
| Animation du dispositif <i>(décrivez les modalités envisagées pour sa mise en œuvre ainsi que les objectifs visés)</i> | |
| Accueil du public <i>(décrivez les ressources et modalités envisagées pour sa mise en œuvre ainsi que les objectifs visés)</i> | |
| Instruction des dossiers <i>(décrivez les ressources et modalités envisagées pour sa mise en œuvre ainsi que les objectifs visés)</i> | |
| Suivi et gestion des dossiers <i>(décrivez les ressources et modalités envisagées pour sa mise en œuvre ainsi que les objectifs visés)</i> | |
| Respect des critères d'éligibilité <i>(décrivez les ressources et modalités envisagées pour sa mise en œuvre ainsi que les objectifs visés)</i> | |
| Organisation des comités décisionnels <i>(décrivez les ressources et modalités envisagées pour sa mise en œuvre ainsi que les objectifs visés)</i> | |
| Reporting et suivi des encours <i>(décrivez les ressources et modalités envisagées pour sa mise en œuvre ainsi que les objectifs visés)</i> | |

AMI « Développement de dispositifs d'accompagnement financier complémentaires au financement bancaire en faveur des Jeunes Agriculteurs en Corse » Annexe 1

DESCRIPTION DES ELEMENTS BUDGETAIRES DE LA CANDIDATURE *(un tableau par dispositif)*

| | 2015 | 2016 | 2017 |
|---|------|------|------|
| Charges liées au fonctionnement <i>(détaillez les charges de personnel, de location, de déplacement, etc)</i> | | | |
| Encours d'engagement <i>(détailler le mode d'estimation : nbre de dossiers X volume moyen)</i> | | | |
| Volume de mobilisation du fonds | | | |
| Volume d'auto-financement | | | |

Date :

Nom, Prénom :

Signature :